



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Cabinet du
Secrétaire général

Session annuelle 2015 de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Information préalable

Genève, le 27 octobre 2014

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis 2002, l'Union interparlementaire et le Parlement européen conduisent conjointement un processus connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui est le mécanisme permanent par lequel les parlements exercent un droit de regard sur cette organisation intergouvernementale et qui en constitue *de facto* la dimension parlementaire. Le principal objectif de la Conférence est d'accroître la transparence de l'OMC vis-à-vis de l'extérieur et de l'amener à rendre compte aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple.

Je suis heureux de vous informer que la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiendra à Genève les **16 et 17 février 2015**. Comme à l'accoutumée, la Conférence se tiendra dans les locaux de l'OMC, au Centre William Rappard. Votre parlement est invité à envoyer une délégation à cette manifestation importante qui se tiendra à un moment où le système commercial multilatéral fait face à des défis majeurs.

Conformément aux Règles de procédure de la Conférence, la session annuelle est destinée principalement aux parlementaires spécialisés dans le commerce international dans leurs parlements respectifs. La participation à cette conférence leur donnera la possibilité d'obtenir des informations de première main sur l'évolution récente des négociations du Cycle de Doha et de réfléchir à des moyens de contribuer à la relance du processus. Ce sera également l'occasion de procéder à un échange de vues et d'expériences avec des collègues d'autres parlements, d'entrer en contact avec des négociateurs gouvernementaux et de hauts fonctionnaires de l'OMC et de dialoguer avec des représentants de la société civile.

L'ordre du jour et le programme provisoires de la session seront distribués ultérieurement à tous les parlements et seront également publiés sur le site web de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/trade15.htm>).

Afin de faire avancer les préparatifs pratiques de la session et de permettre aux délégués de prendre les dispositions logistiques nécessaires, vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription et une note d'informations pratiques. Je vous invite à réserver dès que possible des chambres d'hôtels pour votre délégation. Vous pouvez le faire soit par l'intermédiaire de la mission diplomatique de votre pays à Genève, soit en faisant appel à l'Office du tourisme de Genève (<http://www.geneve-tourisme.ch/fr/ou-dormir/hotels/>).

J'espère vivement que votre parlement sera représenté à la session annuelle 2015 de la Conférence parlementaire sur l'OMC et je me réjouis à la perspective de recevoir, en temps utile, les noms de vos délégués.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général